

## CONDITIONS D'UTILISATION POUR REPRENDRE LES ACTIVITÉS

### Hockey et Patinage artistique

Si vous désirez reprendre vos activités, les présentes mesures devront absolument être mises en place afin d'assurer la reprise dans des conditions sécuritaires et les plus saines possible pour l'ensemble des participants, des employés et des partenaires. Nous appliquerons les directives gouvernementales et des recommandations de Hockey Québec.

#### Consigne d'ordre général pour chaque bloc horaire

- Chaque personne entrant dans l'infrastructure doit se laver les mains à la station de lavage identifiée (solution désinfectante hydro alcoolique ou eau et savon).
- Nous encourageons fortement les patineurs à arriver déjà vêtus de leur uniforme.

#### Le responsable du groupe ou l'entraîneur doit :

##### Avant l'activité

- Accueillir les participants
- Tenir un registre de présence (ou archiver les feuilles de match / marqueur)
- Évaluer la condition physique
- Appliquer de façon stricte l'exclusion pour les personnes présentant des symptômes de la toux, fièvre, de difficultés respiratoires ou autre symptôme qui s'apparentent au coronavirus.
  - Dans le cas où un usager soit déclaré positif au COVID-19, contacter les joueurs avec qui il a patiné.

##### Pendant l'activité

- S'assurer de rappeler régulièrement aux participants (**surtout les spectateurs**) les règles de distanciation physique.

##### Après l'activité

- S'assurer que tous les participants et accompagnateurs quittent l'infrastructure immédiatement après l'activité, et ce en respectant les directives instaurées par le gestionnaire de l'infrastructure.
- Prévoir une période de temps pour éviter les chevauchements de groupe à l'entrée et à la sortie.

#### Accès à l'infrastructure

- Interdire les rassemblements (parents, amis, etc.)
- Les responsables et /ou entraîneurs devront arriver 30 minutes avant le début de l'activité afin de superviser et encadrer les participants lors de leur arrivée. Ils devront arriver à l'infrastructure en survêtement afin d'éviter les regroupements entre eux.
- Un (1) ou deux (2) vestiaires seront attribués par bloc horaire au besoin. Les patineurs doivent arriver 30 minutes avant le début de l'activité et ils ont 30 minutes pour quitter après l'activité.
- Tous les participants doivent apporter leurs bouteilles d'eau et leurs serviettes.
- Recommander aux personnes âgées de plus de 70 ans et celles atteintes de maladies chroniques ou immunosupprimées de rester à la maison.
- S'assurer que les spectateurs soient dans les sections ouvertes (bancs **rouges** et **bleus**). S'assurer également qu'ils respectent les accès entrée/sortie.

#### Hygiène et distanciation physique

- Organiser un horaire de façon à pouvoir respecter la capacité d'accueil et la distanciation physique.
- Demander à chaque usager de se laver les mains à la sortie de l'infrastructure à la station de lavage identifiée (solution désinfectante hydro alcoolique ou eau et savon).
- Faire la promotion de l'étiquette respiratoire; inciter les gens à tousser dans leur coude replié, ne pas cracher au sol ou utiliser un mouchoir puis le jeter avant de se laver les mains.
- Interdire tout contact physique (ex. : poignées de mains, accolades).
- **Le port du masque est obligatoire en tout temps sauf sur la patinoire**

#### Équipement

- Interdire le partage d'équipement et demander aux patineurs d'utiliser leurs propres équipements autant que possible.
- Les entraîneurs doivent avoir leur propre matériel (sifflet électronique, cônes, rondelles, tableau, crayon, etc.). Aucun prêt d'équipement de la part du gestionnaire de l'infrastructure.

#### Utilisation du vestiaire et des douches à la fin de l'activité

- Douche : Une seule personne à la fois.
- Départ obligatoire après 30 minutes suivant la fin de l'activité.

#### Notes importantes

L'entente actuelle est évolutive en fonction des directives gouvernementales. Dans le cas où les mesures mentionnées dans le présent document ne soient pas respectées, la Ville de East Angus se réserve le droit de retirer l'accès aux arénas.

Pour nous aider dans la gestion sanitaire de l'infrastructure, vous devez fournir les informations suivantes pour chaque bloc horaire (une feuille vous sera fournie avec vos bloc horaire) :

- Nombres de participants
- Nombres d'entraîneurs
- Nombres de responsables (directeurs, responsable « covid », soigneur, etc)